ANNEXE

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT POUR UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES

AQUA K-OTHRINE

Type(s) de produit

PT18: Insecticides, acaricides and products to control other arthropods

Numéro d'autorisation BE2020-0023-00-00

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides BE-0023994-0000

Partie I. PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

${\bf Chapitre~1.~INFORMATIONS~ADMINISTRATIVES}$

1.1. Nom de famille

Nom	AQUA K-OTHRINE
-----	----------------

1.2. Type(s) de produit

Type(s) de produit	PT18: Insecticides, acaricides and products to control
	other arthropods

1.3. Titulaire de l'autorisation

	Nom	2022 ENVIRONMENTAL SCIENCE FR SAS
Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Adresse	1, place Giovanni Da Verrazzano 69009 LYON France
Numéro de l'autorisation		BE2020-0023-00-00
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides		BE-0023994-0000
Date de l'autorisation		06/04/2017
Date d'expiration de l'autorisation		06/04/2027

1.4. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	2022 ENVIRONMENTAL SCIENCE FR SAS
Adresse du fabricant	1, place Giovanni Da Verrazzano 69009 LYON France
Emplacement des sites de fabrication	2022 Environmental Science FR S.A.S. site 1 Bayer S.A.S Bayer CropScience Industrial operation 1, Avenue Edouard Herriot F-69400 Villefranche-Limas France
	2022 Environmental Science FR S.A.S. site 2 SBM Formulation Manufacturing Plant ZI Avenue Jean Foucault CS621 34500 Beziers France
	2022 Environmental Science FR S.A.S. site 3 Saraswati Agro Chemicals (India) Pvt. Ltd. Lane No. 2, Phase 1, SIDCO Industrial Complex District Samba, Jammu, Jammu & Kashmir 181133 Bari Brahmana Inde
	2022 Environmental Science FR S.A.S. site 4 Rallis India Limited, PLOT NO C-44, CHEMICAL ZONE, GIDC, DAHEJ, TAL. VAGRA, DIST. BHARUCH 392130 GUJARAT Inde
	2022 Environmental Science FR S.A.S. site 5 Sayona Crop Care Plot 140/3, GIDC Estate, Ankleshwar 393002 Gujarat Inde
	2022 Environmental Science FR S.A.S. site 6 Phyteurop S.A. Rue Pierre My, z.i. Europe Champagne 49260 Montreuil-Bellay France

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Deltaméthrine
Nom du fabricant	Bayer Cropscience AG
Adresse du fabricant	Alfred-Nobel Strasse 50 40789 Monheim am Rhein A llemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Cropscience AG site 1 Bayer Vapi Private Limited (formerly Bilag Industries Pvt Ltd) 306/3, II Phase, GIDC 396195 Vapi Inde

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3- phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2- dibromovinyl)-2,2 dimethylcyclopro- carboxylate		52918-63-5	258-256-6	2 - 2 % (w/w)
Solvesso 200 ND		Substance non active	64742-94-5	265-198-5	25 - 25 % (w/w)
1,2- benzisothiazol-3(2 one	2H)-	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,02 - 0,02 % (w /w)

2.2. Type(s) de formulation

Type(s) de formulation EW Émulsion de type aqueux (émulsion aqueuse)
--

Partie II. DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP

Chapitre 1. MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 1 identificateur

Identificateur Meta SPC: Aqua K-Othrine

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-1

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	PT18: Insecticides, acaricides and products to control
	other arthropods

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1

${\bf 2.1.} \quad \textbf{Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1}$

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3- phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2- dibromovinyl)-2,2 dimethylcyclopro carboxylate		52918-63-5	258-256-6	2 - 2 % (w/w)
Solvesso 200 ND		Substance non active	64742-94-5	265-198-5	25 - 25 % (w/w)
1,2- benzisothiazol-3(2 one	2H)-	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,02 - 0,02 % (w /w)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 1

Type(s) de formulation	EW Émulsion de type aqueux (émulsion aqueuse)
J1 \ /]

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1

Mentions de danger	H302: Harmful if swallowed.
	H304: May be fatal if swallowed and enters airways.
	H317: May cause an allergic skin reaction.
	H400: Very toxic to aquatic life.
	H410: Very toxic to aquatic life with long lasting effects.
	EUH066: Repeated exposure may cause skin dryness o r cracking.
Conseils de prudence	P261: Éviter de respirer les brouillards.
	P264: Se laver les mains soigneusement après manipu lation.
	P270: Do not eat, drink or smoke when using this product.
	P272: Contaminated work clothing should not be allowed out of the workplace.
	P273: Avoid release to the environment.
	P280: Porter des gants de protection.
	P280: Porter des vêtements de protection.
	P284: [In case of inadequate ventilation] wear respirat ory protection.
	P301 + P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler imm édiatement Le CENTRE ANTIPOISON ou un médeci n.
	P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PE AU: Laver abondamment l'eau et savon.
	P321: Traitement spécifique (voir les intructions sur c ette étiquette).
	P330: Rinse mouth.
	P331: Do NOT induce vomiting.
	P333+P313: If skin irritation or rash occurs: Get medic al advice/attention.
	P363: Wash contaminated clothing before reuse.
	P391: Collect spillage.
	P405: Store locked up.

P501: Éliminer le contenu dans conformément aux rég lementations nationales / régionales applicables..

P501: Éliminer le récipient dans conformément aux ré glementations nationales / régionales applicables..

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Application sur le sol pour le contrôle des moustiques - intérieur - Professionels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	PT18: Insecticides, acaricides and products to control other arthropods		
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-		
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Culicidae: Culicidae: Nom commun: Moustiques Stade de développement: adultes		
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur		
	Lorsque le produit est utilisé dans les régions tropicales, l'efficacité prouvée contre Culex sp. et Aedes sp. être pris en considération.		
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Brumisation		
	Description détaillée: Application par thermonébulisation.Les instructions concernant l'équipement sélectionné doivent être suivies à la lettre, afin d'obtenir une taille de gouttelettes optimale permettant les meilleures performances du produit.		
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0.05 g deltaméthrine / 1000 m³ (2.5 ml produit / 1000 m³) diluer 1:199 (produit : l'eau) (0.5%)		
	Nombre et fréquence des applications: Frequence des applications: 1-2 fois par an. Intervalle d'application : selon l'organisme nuisible.		
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels		
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en plastique de 1 L à 20 L (CoEX: PE/PA ou PE/EV)		

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voie 5.1

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Précautions à prendre pour la nébulisation à l'intérieur des maisons, et informations pour les personnes entrant dans la pièce après le traitement :

- Aucun spectateur ni animal (de compagnie) ne peut être présent dans les pièces pendant l'application. Après application, un délai d'attente de 4 heures doit être respecté avant d'entrer dans la pièce.
- Ventiler suffisamment la zone traitée avant que des personnes non protégées n'y entrent.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voie 5.3

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voie 5.4

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voie 5.5

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Application pour le contrôle des moustiques - extérieur - Professionels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	PT18: Insecticides, acaricides and products to control other arthropods
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Culicidae: Culicidae: Nom commun: les moustiques Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur - sur (et jusqu'à) 200 mètres autour d'importateurs des pneus usagés. - sur le site (et aux alentours) de culture hydroponique avec des plantes exotiques/importées (par exemple Lucky bamboo et des sites industriel avec les hydrocultures où les moustique peuvent émerger). - à d'autres endroits, à condition que la nécessité de lutter contre les moustiques à l'endroit concerné ressorte d'un avis du gouvernement régional responsable (agence/gouvernement flamand, bruxellois ou wallon), et si la stratégie choisie est celle avec le moins d'impact environnemental.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Brumisation Description détaillée: L'équipement nébulisation peut être un équipement standard ou un équipement ULV.Les instructions concernant l'équipement

	sélectionné doivent être suivies à la lettre, afin d'obtenir une taille de gouttelettes optimale permettant les meilleures performances du produit.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 1 g deltaméthrine / ha (50 ml produit/ha) selon l'équipement choisi
	Nombre et fréquence des applications:
	Intervalle d'application : selon l'organisme nuisible.
	Ne pas appliquer plus de deux fois par an, sauf dans le cas d'opérations de lutte anti-vectorielle autour de foyers où des cas d'arboviroses ont été détectés ou suspectés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en platique de 1 L à 20 L (CoEX: PE/PA ou PE/EV)

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voie 5.1

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Aucun spectateur ni animal (de compagnie) ne peut être présent lors de l'application.
- Pour protéger les organismes aquatiques, il faut éviter que le produit pénètre ou puisse atteindre les eaux de surface par dérive.
- Pour protéger les organismes aquatiques, il faut éviter que le produit pénètre ou puisse pénétrer dans les eaux de surface par rinçage de surfaces durcies ou non durcies.
- Utiliser des méthodes intégrées de lutte antiparasitaire (IPM), telles que la combinaison de méthodes de lutte chimique et physique et d'autres mesures de santé publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'utilisation, etc.).
- Pour protéger les abeilles, les bourdons et les autres pollinisateurs, ce produit ne peut pas être utilisé dans les zones fleuries où il y a de nombreuses plantes à fleurs attirant les pollinisateurs, ou près de ruches.
- Ne pas rejeter d'eau traitée dans les égouts ou les eaux de surface ; l'eau traitée doit être évaporée ou amenée directement sur le sol sans risque de ruissellement vers les eaux de surface.
- N'utilisez le produit que dans des endroits sans valeur naturelle, tels que des arbustes sur et autour de terrains spéciaux ou de verdure publique.
- Ne pas appliquer si des pluies sont attendues dans les 3 jours suivant l'application.
- -A titre exceptionnel et dans un contexte de menace sur la santé publique, le produit peut être appliqué, en dehors des épisodes pluvieux Laisser le plus de temps possible entre l'application et l'épisode pluvieux suivant.
- A titre exceptionnel et dans un contexte de menace sur la santé publique, ne pas appliquer à moins de 50 mètre d'un plan d'eau ou d'un cours d'eau en cas de pulvérisation ULV par véhicule et à moins de 25 mètres d'un plan d'eau ou d'un cours d'eau en cas de pulvérisation ULV à dos d'Homme.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voie 5.3

4.2.4.	Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit
et son e	mballage

Voie 5.4

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voie 5.5

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1

5.1. Consignes d'utilisation

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI; INVERSER LE FLACON 5-7 FOIS.

Efficacité

Les dilutions à utiliser varient fortement en fonction de l'équipement choisi. Les stratégies suivantes sont proposées, pour éviter et/ou gérer le développement de résistances :

- Dans la mesure du possible, il est recommandé de combiner les traitements par Aqua K-Othrine avec des mesures non chimiques.
- Les produits doivent toujours être utilisés conformément aux recommandations de l'étiquette.
- Le produit doit toujours être appliqué aux étapes les plus sensibles du cycle de vie de l'organisme nuisible.
- Si une période de traitement à long terme est requise, les traitements doivent être alternés avec des produits ayant un mécanisme d'action différent (si disponibles).
- L'efficacité doit être surveillée et les cas d'efficacité réduite doivent être analysés pour rechercher d'éventuelles preuves de résistance, en notant que les conditions d'hygiène et la proximité de zones de refuge non traitées peuvent contribuer au risque d'une nouvelle infestation.
- Établir un niveau de référence et surveiller les niveaux d'efficacité pour les populations dans les zones importants (au moins une enquête par an) pour détecter des changements significatifs de la sensibilité à la substance active. Information provenant de

la surveillance de la résistance permet une détection précoce des problèmes et fournit des informations pour une prise de décision correcte.

- Si le dosage sur l'étiquette, quoique appliqué correctement, ne fournit pas le niveau de contrôle attendu, et qu'une résistance est démontrée, il faut arrêter l'utilisation de tous les produits contenant une substance active ayant le même mécanisme d'action.
- Les utilisateurs doivent informer le titulaire de l'autorisation si le traitement n'est pas efficace.
- Le titulaire de l'autorisation doit signaler tout incident de résistance observé aux autorités compétentes ou à d'autres organismes désignés, impliqués dans le suivi de la gestion des résistances.
- Ne pas utiliser le produit dans des endroits où une résistance à la substance active de ce produit est suspectée ou a été établie.
- Vérifier l'efficacité du produit sur place : si nécessaire, les causes d'une efficacité réduite doivent être recherchées pour s'assurer qu'il n'y a pas de résistance, ou pour identifier une résistance potentielle.

Diluer le concentré dans l'eau, selon les instructions du fabricant de l'équipement, afin d'obtenir les doses indiquées ci-dessus.

Le produit dilué ne doit jamais être conservé: une nouvelle solution diluée doit être préparée si nécessaire. Ne pas appliquer en présence de flammes nues, de surfaces chaudes ou d'équipements électriques non protégés. Ne pas pulvériser sur des parties mobiles de machines, de moteurs électriques ou d'appareils de commutation. Ne pas pulvériser ou renverser sur des matières plastiques ou des dalles synthétiques. Les surfaces polies peuvent perdre leur éclat, jusqu'à ce qu'elles soient repolies.

5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des gants et des vêtements de protection pendant la préparation, le chargement et l'application.

Porter une protection respiratoire (A1 pour les vapeurs organiques - EN 14387) pendant l'application.

Porter des gants de protection lors du nettoyage de l'équipement de pulvérisation.

Ne pas appliquer directement sur des animaux.

Tenir à l'écart des aliments, boissons et aliments pour animaux.

Avant le traitement, retirer les aliments, les boissons et les aliments pour animaux non couverts.

Informer les personnes vivant à proximité du champ d'application de la restriction pour appliquer le produit dans les zones agricoles après la formation des parties comestibles des produits.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Inhalation: amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos en position semi-assise. Consulter immédiatement un médecin ou appeler le centre antipoison (070 245 245) en cas de symptômes ou d'inhalation de grandes quantités.
- NE PAS boire et NE PAS faire vomir en cas de perte de conscience ; placer la victime en position latérale stable et consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion : rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS boire et NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin ou appeler le centre antipoison (070 245 245)
- Contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Appeler un médecin ou appeler le centre antipoison (070 245 245) en cas de symptômes.
- Contact avec les yeux : rincer immédiatement à grandes eaux, en soulevant de temps en temps les paupières inférieures et supérieures. Retirer les lentilles de contact éventuellement présentes. Continuer le rinçage des yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Chercher une aide médicale si une irritation se produit ou si la vision est altérée.

Garder l'emballage ou l'étiquette à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Produit: Conformément à la réglementation regionale et, si nécessaire, après consultation des autorités locales responsable, le produit peut être éliminé dans une décharge ou une usine d'incinération.

Emballage contaminé: Rincer les contenants vides trois fois immédiatement après utilisation. Ne réutilisez pas les contenants vides. Les emballages pas complètements vides doivent être éliminés en tant que déchets dangereux.

Code de déchet pour le produit non utilisé: 020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Le produit reste stable pendant 4 ans lorsqu'il est stocké dans son emballage d'origine non ouvert, dans des conditions fraîches, sèches et bien ventilées.

Conserver dans un espace accessible uniquement aux personnes autorisées.

Éviter les températures extrêmes et la lumière directe du soleil.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

17

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1

7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Aqua K- Othrine	Marché: BE
Numéro de l'autorisation		BE-0023994-0001 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3- phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2- dibromovinyl)-2,2 dimethylcyclopro carboxylate		52918-63-5	258-256-6	2 % (w/w)
Solvesso 200 ND		Substance non active	64742-94-5	265-198-5	25 % (w/w)
1,2- benzisothiazol-3(2 one	2H)-	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,02 % (w/w)